

PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE INTERMUNICIPALE
DU COMTÉ DE BEAUCE-SUD

Procès-verbal d'une assemblée régulière des administrateurs de la Régie Intermunicipale du Comté de Beauce-Sud, tenue jeudi le 19 mars 2026.

Étaient présents Madame et Messieurs:

Marc-Antoine Poulin, vice-président et représentant de Saint-Prosper
Michel Breton, vice-président et représentant de Saint-Hilaire de Dorset

Shawn Marier, représentant de Saint-Honoré-de-Shenley

Martin Rodrigue, représentant de Saint-Côme-Linière

Ghyslain Gilbert, représentant de Sainte-Aurélie

Tommy Paquet, représentant de Saint-Martin

Jean-Yves Busque, représentant de Saint-Simon-les-Mines

Gilles Daraîche, représentant de Saint-Évariste de Forsyth

Pierre Grondines, représentant de Saint-Zacharie

Patricia Paquet, représentante de Saint-Théophile

Mathieu Morin, représentant de Saint-Philibert

Marco Grondin, représentant de Saint-René

José Lachance, représentant de Saint-Géréon

Miguel Fortin, représentant de Lac-Poulin

Jonathan Pépin, représentant de Saint-Benoit-Labre (en ligne)

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre Fortier, président et représentant de Saint-Georges.

Est également présent Monsieur Eric Maheux, directeur général et secrétaire-trésorier de l'assemblée.

L'assemblée est ouverte à 19 h 00.

RÉSOLUTION NO : 6061-26

ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Gilles Daraîche

APPUYÉ par Madame Patricia Paquet

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE l'ordre du jour de cette assemblée soit accepté en y ajoutant l'item suivant :

3.6 ÉEQ Bilan 2025

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO : 6062-26

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE
RÉGULIÈRE TENUE LE 19 FÉVRIER 2026**

IL EST PROPOSÉ par Monsieur José Lachance

APPUYÉ par Monsieur Martin Rodrigue

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le procès-verbal de l'assemblée régulière de ce conseil tenue le 19 février 2026 soit accepté tel que rédigé.

ADOPTÉE

DÉPÔT DE DOCUMENTS

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose auprès des membres de ce conseil les documents suivants et il répond à leurs questions :

- Les autorisations de dépenses en date du 19 mars 2026;
- Le tonnage de matières résiduelles acheminées au lieu d'enfouissement par chacune des municipalités membres de la Régie au cours du mois de février 2026;
- Le tonnage des matières récupérées (bac bleu) au cours du mois de février 2026, selon les données transmises par l'entrepreneur au dossier;
- Portefeuille Fiducies post fermeture;
- Rapport annuel;
- ÉEQ Bilan 2025.

-

-

RÉSOLUTION NO : 6063-26

ACCEPTATION DES DÉBOURSÉS

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Jean-Yves Busque
APPUYÉ par Madame Patricia Paquet
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE les déboursés présentés soient acceptés selon les montants suivants : C/P : 671 063.31 \$, salaires :42 308.18 \$, pour un montant total de : 713 371.49 \$.

ADOPTÉE

Projet d'appel d'offre – Phase II (TRIOM)

Les administrateurs sont informés que l'appel d'offre pour l'installation et l'exploitation d'un procédé de tri des matières organiques et de prétraitement des matières résiduelles a été déposé sur SEAO le 9 mars 2026. L'ouverture des soumissions est prévue pour le 10 avril 2026.

Demande Courcelles-Saint-Évariste

Les administrateurs sont informés de la demande de la municipalité de Courcelles-Saint-Évariste

RÉSOLUTION NO : 6064-26

EMBAUCHE DE M. FRANÇOIS LAPOINTE

CONSIDÉRANT que M. François Lapointe a commencé à travailler en tant que chargé de projet au sein de la Régie Intermunicipale du Comté de Beauce-Sud (RICBS) depuis le 8 septembre 2025;

CONSIDÉRANT que M. Lapointe a occupé ses fonctions conformément aux attentes et a assumé les responsabilités qui lui ont été confiées depuis son arrivée;

CONSIDÉRANT que l'embauche de M. Lapointe est en ligne avec les besoins stratégiques de la Régie dans le cadre de ses projets de gestion des matières résiduelles et de son engagement envers la réduction des déchets et la protection de l'environnement;

CONSIDÉRANT les discussions intervenues à ce sujet;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Michel Breton
APPUYÉ par Monsieur Martin Rodrigue
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

QUE ce conseil accepte l'embauche de M. François Lapointe en tant que chargé de projet au sein de la Régie Intermunicipale du Comté de Beauce-Sud (RICBS), à compter du 8 septembre 2025;

QUE ce conseil approuve les conditions de travail de M. Lapointe, conformément à son offre d'emploi et aux termes prévus dans la Politique de travail du personnel régulier de la RICBS;

QUE le directeur général, M. Eric Maheux, soit autorisé à prendre toutes les mesures nécessaires pour finaliser l'intégration de M. Lapointe à la Régie.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO : 6065-26

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Jean-Yves Busque
APPUYÉ par Monsieur José Lachance
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE la présente assemblée soit levée à 19h50.

ADOPTÉE

**LE PRÉSIDENT
DE L'ASSEMBLÉE**

**LE DIRECTEUR GÉNÉRAL ET
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

JEAN-PIERRE FORTIER

ERIC MAHEUX